



**ARRÊTE autorisant la pose d'enseignes**  
**Série A n°2011-615**  
**DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE L'ETAT**

<b>DESCRIPTION DE LA DEMANDE</b>		<b>Référence dossier</b>
<b>HÔTEL DE VILLE</b> <b>Demande déposée le 19/10/2011</b> <b>Complétée le 19/10/2011</b>		<b>N° EN 91691 11 19013</b>
<b>Par :</b> CM/CIC Services représenté par M.Pascal LE GOFF <b>Demeurant à :</b> 6 avenue de Provence 75452 PARIS Cedex 09 <b>Représenté par :</b> <b>Pour :</b> Pose d'une enseigne <b>Sur un terrain sis à :</b> 6 Rue MARC SANGNIER Yerres	<b>Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Préfecture</b> le 16/12/11 le 16/12/11 Le Maire	



Le Maire,

Vu la demande susvisée ;  
 Vu le code de l'Environnement,  
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
 Vu l'arrêté n° 2004-123 série A en date du 9 avril 2004, portant réglementation spéciale de la Publicité, des pré enseignes et des enseignes,  
 Vu l'avis Favorable du service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

**ARRETE**

- Article 1 :** La demande de pose d'enseigne est ACCORDEE.
- Article 2 :** L'éclairage de l'enseigne n'est autorisé que pendant les heures d'ouverture de l'activité signalée.
- Article 3 :** L'enseigne sera maintenue en bon état de propreté et, s'il y a lieu, de fonctionnement par la personne exerçant l'activité qu'elle signale. Elle sera supprimée par la personne qui exerçait l'activité signalée et les lieux seront remis en état au plus tard trois mois après la cessation d'activité.
- Article 3 :** M. le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé, pour information, à tous les chefs de services consultés.
- Article 4 :** Ampliation de cet arrêté sera transmise à :
- L'intéressé,
  - Monsieur le Préfet de l'Essonne

Yerres, Le 16 décembre 2011



Jacqueline CAILLOT  
 Conseillère Municipale Déléguée  
 Chargée de l'Urbanisme

Accusé de réception en préfecture  
 091-219106911-20111216-2011-615-AR  
 Date de télétransmission : 19/12/2011  
 Date de réception préfecture : 19/12/2011

60, rue Charles de Gaulle  
 91335 YERRES Cedex  
 Tél. : 01 69 49 76 00  
 Fax : 01 69 48 63 98

